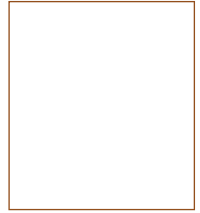




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Meilleurs Vœux pour 2020



Numéro 149 - Hiver 2019-2020

PPNa Contact
Périodique trimestriel

Agrement P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Les arbres : ennemi public n° 1.....3

Vie de l'Association

Cotisations.....4

Balade de l'hiver.....4

Convocation à l'Assemblée statutaire5

Environnement général

Déchets nucléaires à Tihange.....5

Santé

Une guerre sournoise est engagée.

Qui va la gagner ?6

Notre histoire locale

Interview de Monsieur Louis Delrée 11

Environnement général

Le climat change... les arbres aussi.....18

En bref.....22

Vie de l'Association

Balade du 13/11 à Comblain-au-Pont24

Les arbres : ennemi public n° 1

Depuis des décennies, au moins, de nombreux habitants des communes urbaines constituant le Grand-Liège se sont installés à Nandrin. Très généralement, c'est mus par le désir de quitter les agglomérations et de jouir des avantages offerts par les communes rurales qu'ils ont soit acheté, soit fait construire dans nos villages.

Venant d'un habitat urbain dense, ils souhaitent profiter de la campagne et notamment des forêts de leur nouvelle commune. Las, certains ont découvert que ce n'était pas de tout repos, en particulier dans les lotissements aménagés dans des zones forestières. Les arbres, les buissons, les haies perdent leurs feuilles dès l'automne et celles-ci recouvrent rapidement les pelouses et allées au grand dam de leur propriétaire. Les ramasser constitue, au fil des ans, une corvée que d'aucuns supportent de moins en moins. Loin de nous l'idée que ce soit un travail plaisant ! Malheureusement, malgré les lois qui les protègent, de plus en plus d'arbres sont abattus.

Ce n'est hélas pas tout. On se rend aussi compte que leur frondaison, que l'on apprécie tellement en été, raccourcit l'ensoleillement de la journée et l'on décide d'abattre des arbres pour jouir de plus de lumière. Enfin, *last but not least*, les arbres se révèlent devenir l'ennemi public numéro un des panneaux photovoltaïques. L'ombre que les arbres portent sur les toits pousse des propriétaires à invoquer, auprès du pouvoir communal, toutes sortes de raisons pour "dégager" l'environnement des panneaux afin de maximaliser leur rendement électrique.

À ces concitoyens, nous ne pouvons que leur rappeler que les arbres existaient bien avant leur arrivée et que s'ils ne les apprécient pas, il aurait fallu réfléchir avant d'emménager dans une zone boisée. Quant au pouvoir communal, il convient qu'il fasse respecter la loi et lorsqu'une demande d'abattage d'un arbre lui est présentée, il se doit de faire vérifier le bien-fondé des raisons invoquées par un spécialiste habilité, notamment le garde-forestier.

Les responsables communaux devraient aussi se souvenir de l'existence d'une liste répertoriant les arbres remarquables situés sur le territoire communal, établie par les membres de la CCATE il y a quelques années déjà !

Certes, d'aucuns argueront que, vu les menaces climatiques engendrées par les gaz à effet de serre et la nécessaire réduction de leur production, des choix parfois douloureux devront être effectués. ■

Vie de l'Association

Cotisations

Merci à chacun de bien vouloir s'acquitter de sa cotisation pour 2020 au compte IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB. Celle-ci reste fixée à 7,5 €, mais, comme toujours, cette somme constitue un minimum que nous vous verrons majorer avec beaucoup de gratitude.

Le trésorier

Balade de l'hiver

Quand :

le **dimanche 23 février 2020** à 14 h.

Lieu : Modave.

Guide : J. Noiset.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Convocation à l'Assemblée statutaire

Le jeudi **26 mars 2020** à 20 h 00, l'Assemblée statutaire du PPNa se tiendra chez André Matriche, bois de la Croix Claire, 14 à 4550 Nandrin. Nous comptons beaucoup sur votre présence.

Ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'association.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Propositions pour 2020.

Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures.

Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs.) Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, soit à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa. ■

Environnement général

Déchets nucléaires à Tihange

La compagnie de production d'électricité Engie Électrabel qui gère la centrale nucléaire de Tihange a introduit une demande d'autorisation pour la construction d'un bâtiment destiné au stockage des déchets nucléaires produits par les réacteurs de la centrale. Faisant suite aux réactions négatives émises par quatre communes voisines de Tihange, à savoir Amay, Engis, Nandrin et Verlaine, l'administration wallonne de l'urbanisme a rendu un avis défavorable au projet d'Engie Électrabel. Étonnamment, les communes de Tinlot, Modave, Neupré... n'ont émis aucun avis !

La construction de ce nouveau bâtiment de stockage - temporaire selon Engie Électrabel -, s'imposerait pour stocker les déchets nucléaires parce que l'autre site de stockage serait proche de la saturation. Actuellement, les déchets sont plongés dans des piscines.

L'intention d'Engie est d'entreposer le combustible usagé dans des fûts sécurisés à partir de 2023. Le parti Ecolo s'est ému des dimensions énormes du bâtiment, craignant que cette surdimension n'augure l'intention cachée d'Engie de solliciter en 2025 l'autorisation de prolonger, à nouveau, l'exploitation des réacteurs de Tihange. En effet, la demande d'Engie concerne effectivement le stockage du double du volume de déchets que produira la centrale jusqu'en 2025 ! Ce qui, on en conviendra, est plutôt interpellant.

D'autres craintes ont été émises au sujet de ce bâtiment, notamment au niveau de la ventilation des fûts et surtout de la fragilité relative de la construction qui, aux dires d'Ecolo, ne résisterait pas à la chute d'un avion. Les pistes de l'aéroport de Bierset sont situées dans la trajectoire qui survole le site de Tihange. Rappelons que le trafic aérien de Liège Airport va considérablement augmenter au cours des années prochaines.

Il appartient au gouvernement fédéral de trancher ainsi que d'adopter des règles définitives pour le stockage. On se rappellera qu'un site d'enfouissement dans les argiles du Limbourg a été évoqué à maintes reprises par le passé. ■

Santé

Une guerre sournoise est engagée. Qui va la gagner ?

Aujourd'hui, chacun sait que les antibiotiques se révèlent de moins en moins efficaces contre les bactéries pathogènes¹.

L'OMS² lance un appel urgent aux laboratoires pharmaceutiques afin qu'ils développent de nouvelles armes pour combattre les bactéries infectieuses. D'aucuns agitent le spectre d'une véritable catastrophe sanitaire. En effet, les bénéfices de l'usage des antibiotiques actuels sont sur le point d'être anéantis tant la résistance microbienne croît rapidement, notamment à cause de l'augmentation de la consommation d'antibiotiques.

L'OCDE³ alerte que si de nouvelles molécules ne sont pas découvertes dans un futur rapproché, jusqu'à 33 000 personnes décèderaient chaque année entre 2015 et 2050. L'OMS prédit quant à elle dix millions de décès par an en 2050 si rien de nouveau n'est découvert pour lutter contre les bactéries tueuses.

Qu'est-ce qu'un antibiotique ?

Pour faire simple, un antibiotique est un médicament destiné à combattre, détruire voire inhiber une bactérie coupable du développement d'une maladie. C'est un produit de synthèse chimique, élaboré dans les laboratoires pharmaceutiques. La plupart des antibiotiques actuels ont été découverts dans les années 1940 à 1980.

Le plus célèbre est sans nul doute la pénicilline, découverte en 1928 par l'Américain Alexander Fleming. Elle fut produite à partir d'un champignon du genre "Penicillium"⁴. Cet antibiotique produit industriellement et utilisé lors de la Seconde Guerre mondiale a permis de sauver des milliers de civils et surtout de soldats.

Aucune nouvelle forme d'antibiotique, vraiment neuve, n'a été découverte au cours des dernières décennies. Les firmes pharmaceutiques, visant essentiellement le rendement financier, s'en sont désintéressées au profit de la recherche concernant le cancer, la maladie d'Alzheimer... mais les chercheurs continuent néanmoins de fouiller les sols, les forêts, les océans et même le permafrost⁵ sans succès original.

Comment agit un antibiotique ?

L'antibiotique empêche la fabrication de la paroi cellulaire de la bactérie qui se reproduit. C'est précisément contre cette destruction que la bactérie a développé une parade afin de rendre l'antibiotique inopérant, impuissant. Plus étonnant encore, ou plutôt plus inquiétant, c'est que les bactéries ont aussi développé une capacité de résistance qu'elles sont désormais capables de transmettre lorsqu'elles se multiplient.

Quand y a-t-il résistance microbienne ?

Celle-ci a lieu lorsqu'une bactérie n'est plus soit détruite, soit neutralisée par un médicament auquel elle était réceptive auparavant. Les scientifiques ont découvert que les bactéries ont développé des mécanismes de survie, donc de résistance aux médicaments qui les ciblent. Ce phénomène de résistance est aggravé à la suite de prescriptions d'antibiotiques, soit exagérées, soit inappropriées tant chez l'être humain que chez les animaux. En effet, en Europe, la moitié des antibiotiques produits sont les mêmes pour l'homme et l'animal d'élevage. Les éleveurs utilisant les antibiotiques même à titre préventif. On les retrouve évidemment dans la viande que nous consommons.

Quelles sont les bactéries pathogènes "prioritaires" résistant aux antibiotiques ?

L'OMS en a dressé une liste : qu'y trouve-t-on ? En premier lieu, les bactéries hospitalières, responsables des maladies nosocomiales, dont le redoutable staphylocoque doré. Ensuite, les bactéries présentes dans les sols et la nourriture (comme la salmonelle). La "bonne habitude" de se laver les mains convenablement en milieu hospitalier ou avant tout contact avec la nourriture, a été quelque peu négligée ces dernières années.

Vu la menace et la défaite redoutée dans cette guerre sournoise contre les bactéries quelles stratégies le monde médical compte-t-il mettre en œuvre ?

La première mesure à laquelle il faut se contraindre est de limiter autant que possible l'usage des antibiotiques. Les médecins se doivent d'éviter d'avoir recours à une prescription d'antibiotique sans diagnostic approfondi. Ils doivent être sûrs de la présence d'une infection bactérienne et renoncer, par facilité ou par complaisance à prescrire des antibiotiques à spectre large qui risquent d'accroître la résistance des bactéries, et surtout ne pas les prescrire pour une maladie virale pour laquelle ils sont tout-à-fait inefficaces.

Il y a ensuite la stratégie qui consiste à prendre les devants, c'est-à-dire avoir recours à la vaccination qui, elle, diminue la fréquence de certaines infections (par ex. la pneumonie, la grippe).

Selon le professeur Yves Van Laethem du CHU Saint-Pierre à Bruxelles, une arme efficace contre les bactéries sont les "*anticorps monoclonaux anti-infectieux*". Ceux-ci ne détruisent pas les bactéries, mais "bloquent leur virulence, ils les désarment" afin qu'elles ne soient plus infectieuses. Un grand avantage de ces anticorps monoclonaux est qu'une seule injection de ceux-ci, par voie intraveineuse, peut suffire, contrairement au traitement par antibiotiques traditionnels. Hélas, leur production complexe alourdit leur coût et donc celui des traitements.

Ce n'est pas le cas des *phages* qui sont des micro-organismes présents, par milliards, dans la nature et notamment dans notre système digestif. Les phages sont une espèce de virus qui injectent leur ADN dans la bactérie, s'y multiplient et la détruisent de l'intérieur. Cette méthode de soins est appelée phagothérapie, elle est porteuse de grands espoirs. C'est en fait une ancienne pratique thérapeutique découverte il y plus d'un siècle par le microbiologiste français Felix d'Herrelle. Elle consiste à se servir de bactériophages, prédateurs naturels qui présentent l'avantage de préserver la flore intestinale. Cette thérapie a sombré dans l'oubli dès 1940 avec la production des antibiotiques. Mais elle est pratiquée depuis des décennies en Géorgie (Caucase) où se rendent d'ailleurs des patients originaires d'Europe occidentale parce que les traitements qu'ils ont reçus dans nos hôpitaux se sont révélés inefficaces.

La phagothérapie est notamment étudiée à l'hôpital militaire Reine Astrid, à Neder-Over-Heembeek, pour traiter les grands brûlés, mais aussi pour des raisons militaires, à savoir se protéger en cas de guerre bactériologique. En France, de belles avancées ont lieu à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris et au CHR de Lyon. Mais la tâche est de taille, car il s'agit de constituer des banques de phages spécifiques à chaque maladie infectieuse et de réaliser des études cliniques à grande échelle.

Néanmoins, c'est notre corps lui-même qui recèle des meilleures armes contre les invasions infectieuses ; ces armes sont appelées le

microbiote (flore intestinale). Notre organisme contient cent mille milliards de bactéries qui constituent le premier rempart contre les intrus, pathogènes ou non. Elles stimulent le système immunitaire en produisant des antibiotiques naturels. Les chercheurs s'efforcent de découvrir les moyens susceptibles de protéger, de régénérer "le microbiote" grâce à des mélanges de bactéries à consommer en quantités adéquates.

Rappelons qu'un effet néfaste du traitement par antibiotique traditionnel est la destruction de la flore intestinale, soit la destruction indifférenciée des bactéries amies et ennemies. Le microbiote intestinal, lui, peut être rapidement repeuplé, soit par la réintroduction dans l'intestin de bactéries prélevées dans les selles d'un donneur sain ou du patient lui-même et mises en culture pour favoriser leur prolifération, avant le recours à l'antibiotique traditionnel. Il s'agit ici d'une intervention que l'on appelle transplantation de flore intestinale ou greffe fécale.

En conclusion

Selon le professeur Van Laethem, la guerre contre les bactéries constitue un problème aussi existentiel pour l'humanité que le réchauffement climatique. Selon lui, sans prise de conscience mondiale "les bactéries sont clairement en train de gagner la bataille". Il importe toutefois de rester optimiste, car les chercheurs s'activent, enfin, intensivement dans ce domaine et certaines découvertes (ou redécouvertes) augurent des victoires rassurantes à moyen terme.

Sources :

- article paru dans Le Vif-L'express
- Émission de ARTE Belgium (octobre 2019)
- etc.

¹ Pathogène : provoquant une maladie.

² OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

³ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

⁴ Le *Penicillium* est un champignon qui se développe sous forme de moisissure verte dans certains fromages (Roquefort, Bleu danois...) ou blanche sur d'autres (Camembert...) ainsi que sur les fruits et les confitures.

⁵ Le permafrost ou pergélisol : sol gelé en permanence, toute l'année, comme dans certaines régions de la Sibérie.

Interview de Monsieur Louis Delrée (01-02-2019)

Monsieur Louis Delrée est né à Villers-le-Temple, le 12 décembre 1928. Il vient tout juste de fêter ses nonante ans qu'il ne paraît absolument pas, ni physiquement ni mentalement. Il est le fils aîné d'une fratrie de trois enfants dont deux garçons et une fille. Ses parents étaient Jules Delrée et Germaine Ligot. Cette dernière tenait la seule épicerie du quartier de Clémodeau, située juste au coin du Thiers de Marnave. Son père élevait une dizaine de vaches laitières, mais il était surtout marchand de lait qu'il vendait grâce à sa camionnette dans la région d'Amay.

Louis Delrée s'est marié en 1951 avec Martha Marchal, originaire d'Andenne. Elle vivait chez sa tante rue Thiers du Bac. Ils ont eu un fils, nommé Marc, qui habite maintenant en France et une fille, Marianne, qui est restée au pays puisqu'elle habite à Villers-le-Temple. Elle y est d'ailleurs active dans l'association qui s'occupe, avec succès, du jumelage du village avec le village français Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Louis Delrée a participé activement à la vie politique de la commune de Nandrin. Il y a assumé le mandat d'échevin des travaux pendant quinze années.

A.M.- Commençons par une question linguistique. Quelle langue parliez-vous à la maison ?

L.D.- Mes parents parlaient wallon, mais nous nous adressions à eux en français. C'était plutôt mal ressenti de les apostropher en wallon. On éprouve toujours une gêne à cause du pronom familier "ti" en wallon.

A.M.- Comment employiez-vous votre temps libre, avant et pendant la guerre ?

L.D.- J'ai toujours aimé jouer au football. C'était mon sport favori et celui de la plupart des garçons du village. Notre équipe s'appelait

"Les templiers". Nous avons été champions en première et deuxième division. Les fermiers du village nous sponsorisaient. L'équipe existe toujours aujourd'hui. J'ai été président du club plusieurs années et j'en suis, aujourd'hui, encore président d'honneur. J'assiste régulièrement aux matchs.

A.M.- Parlons de la période de l'occupation pendant la Deuxième Guerre mondiale. Vous souvenez-vous de l'arrivée des Allemands ?

L.D.- Oui, ils sont arrivés le 11 mai, je crois. Ils arrivaient avec des chevaux, des charrettes et ils ont pris leur quartier dans la carrière de La Forge, qu'on appelait la carrière Defays. Un jour, alors que quelques femmes lavaient leur linge dans le lavoir situé au pied du Thiers Marnave, au lieu-dit La Forge, un soldat allemand a tiré, accidentellement, un coup de feu. Les femmes ont été tellement effrayées qu'elles ont sauté dans le lavoir !

A.M.- Quelle a été l'attitude du pouvoir communal et de l'occupant pendant la guerre ?

L.D.- Nous avons été tranquilles. Il faut dire que le bourgmestre, Fernand Paquot, était rexiste et qu'il avait donc des contacts privilégiés avec les Allemands. C'était un homme de conviction, il n'a pas collaboré par intérêt. C'était d'ailleurs un ancien combattant de 14-18 ! Ses deux fils ont combattu sur le front de l'est dans la légion wallonne et sa fille s'était engagée dans la Croix rouge allemande. Il a été abattu par des résistants aux Bois de la Vecquée, à Seraing, alors qu'il descendait du tram pour rejoindre sa voiture garée près de l'arrêt. Grâce à lui, la population du village n'a pas souffert d'exactions perpétrées par les Allemands. Les seuls qui ont souffert, ce sont les résistants armés. Il y avait, dans le village, un groupe de jeunes rexistes qui devait partir combattre sur le front de l'est. Ils organisaient des défilés dans le village. Leur local de réunion se trouvait précisément dans l'habitation du bourgmestre, en face du parking de l'école communale. C'était le Cercle catholique ! Ils n'ont d'ailleurs cherché misère à personne. La population a eu peu de contact avec les Allemands. Ils procédaient à des rafles au terrain de football ; ils cherchaient les jeunes hommes qui se soustrayaient au travail obligatoire en Allemagne. Ceux qu'on appelait les réfractaires. L'ancien bourgmestre de Nandrin, François Pollet a été pris dans une rafle à Fraineux, au terrain de football. Il est sorti de prison trois

jours après son arrestation. La commune a bien sûr distribué des timbres de rationnement, mais la population n'a pas vraiment souffert du rationnement. Les enfants recevaient du lait offert par les fermiers. Celui-ci était dans une grande marmite et nous défilions avec un bol dans lequel on nous versait le lait. Il a fallu organiser la protection des cultures. C'est pourquoi des fermiers ont engagé des gardiens dont certains étaient armés. Ils avaient leur "base" à la ferme de la Tour-au-Bois. La commune participait à la surveillance des récoltes en désignant des gardes qui effectuaient des rondes à tour de rôle.

A.M.- Y a-t-il eu un drame particulier à Villers, comme celui de Nandrin, par exemple ?

L.D.- Pas aussi tragique qu'à Nandrin ! Mais un résistant, originaire d'Amay, qui se cachait chez Monsieur Arnoldi à Clémodeau, a été abattu par les Allemands. En fait, alors qu'il sortait d'une voiture, devant la propriété Delmotte, une patrouille allemande qui passait justement à ce moment a aperçu l'arme qu'il dissimulait sous son manteau. Il s'est enfui dans la propriété du notaire Delmotte, mais a été bloqué par le treillis entourant le court de tennis. À part cet événement, il n'y a pas eu d'hostilité ni de la part de la population ni des Allemands, sauf quand les résistants ont agi contre un collaborateur. Ainsi, le 8 mai 1943, un garde-rural, nommé Gustave Motte, a été assassiné par des résistants. Le village de Villers-le-Temple a été obligé, par la Kommandantur de Liège, d'indemniser la famille de la victime. De plus, cinq "otages des cercles de résistance de Villers-le-Temple" ont été arrêtés. Le major Claus, qui a signé la proclamation, précisait que les otages seraient "déportés sous des conditions particulièrement sévères" si des attentats se produisaient encore dans le village (voir la reproduction de l'affiche, en fin d'article). Les cinq otages se nommaient : Jules Haydon, Albert Jadot, Gérard Dardenne, Albert Hoornaert et... François Polet (futur bourgmestre de Nandrin). Nous n'avons connu aucune interdiction de déplacement. Je fréquentais l'École Technique de Seraing. Je prenais le vicinal à Fraineux jusqu'au Val-Saint-Lambert, puis j'allais à pied jusqu'à l'école.



A.M.- Des villageois ont-ils recueilli des gens qui se cachaient ? Des réfractaires, des juifs, des aviateurs ?

L.D.- Oui, des gardes des cultures ont un jour trouvé deux aviateurs américains et ils les ont amenés à la ferme de la Tour-au-Bois. Ils leur ont offert du café... Mais, un des gardes, sans réfléchir aux conséquences, a averti le bourgmestre qui a prévenu la Kommandantur à Huy. Quand les Allemands sont arrivés, les aviateurs américains ont ironiquement dit "thank you" aux

dénonciateurs. Par contre, paradoxalement, les soldats allemands leur ont offert une cigarette.

A.M.- Y a-t-il eu des réquisitions opérées par l'occupant ?

L.D.- Oui, les Allemands ont réquisitionné des bêtes dans les grosses exploitations, pas dans les petites fermes, comme celle de mes parents. Mais, les résistants, eux, ont réquisitionné des bêtes partout, y compris chez les petits fermiers !

A.M.- Écoutez-vous la radio ?

L.D.- Oui, bien sûr ! On écoutait la radio de Londres, mais les émissions étaient terriblement brouillées par les Allemands. C'était épouvantable !

A.M.- Vous souvenez-vous de l'arrivée des Américains ?

L.D.- Oui, évidemment, et du départ des Allemands ! Je me souviens d'ailleurs d'une scène malheureuse. C'était à l'entrée de la rue de Quatre-Bras actuelle, près du bois qu'on appelle le bois Goreux. Un soldat allemand, déguenillé, un pain accroché sur l'épaule, a rencontré à l'endroit cité, un char américain sur lequel un soldat était juché. Il a intimé au soldat allemand l'ordre de s'arrêter, mais celui-ci a continué. Sans doute n'avait-il pas compris ? Je l'ignore. En tout cas, l'Américain n'a pas hésité, il a abattu l'Allemand d'un coup de fusil. Ce dernier a été enterré dans le bois Goreux. Il a été exhumé et rapatrié deux ans plus tard par un service spécial de l'armée belge.

A.M.- La population acclamait-elle les Américains ?

L.D.- La liesse était générale. La foule s'était massée le long des rues et agitait des petits drapeaux américains et belges confectionnés à la hâte.

A.M.- Souhaitez-vous évoquer un autre souvenir ?

L.D.- Oui, un plus récent. Le 12 septembre 1994, les Villersois ont commémoré, en masse et dans la joie, les cinquante ans de la libération. L'association "Villers-Animations", présidée à l'époque par M. Lackman, a organisé une grande fête du souvenir et une exposition dans la maison du village rappelant les sacrifices des soldats et de la population. Nous avons accueilli deux vétérans américains qui sont passés à Villers en 1944. Ils se souvenaient

clairement de la liesse générale de la population lors de leur passage dans le village. Les deux vétérans s'appelaient John E. Mendes (80 ans) et George R. Loughran (72 ans) ; celui-ci était accompagné de son épouse.



A.M.- Avez-vous participé à cette manifestation ?

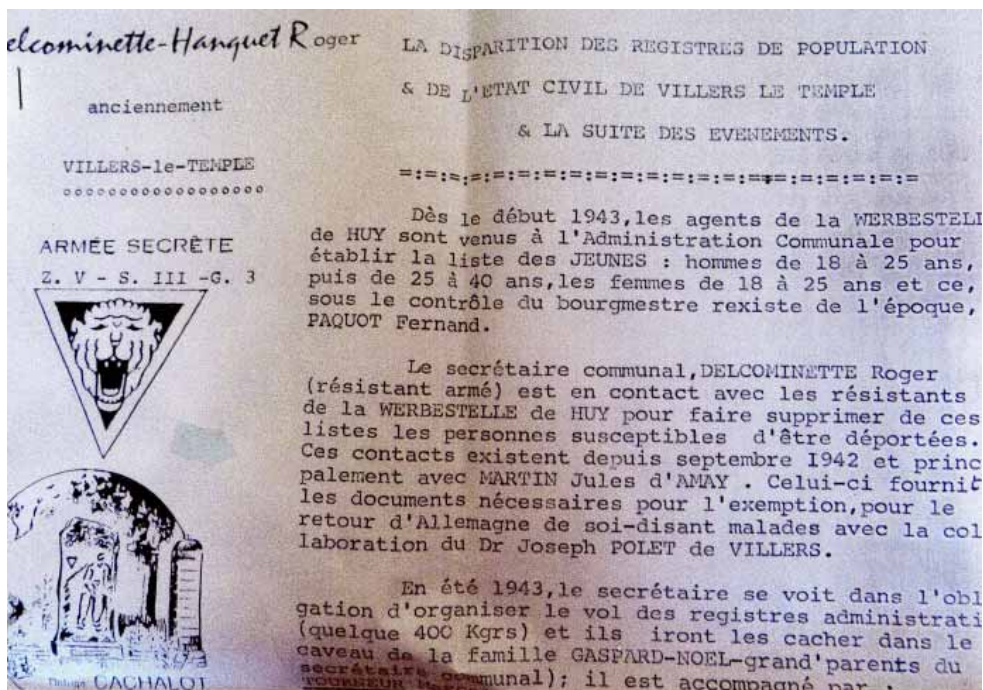
L.D.- Oui, je me suis fort investi à l'époque. J'étais un grand amateur, collectionneur de véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale et j'ai organisé un convoi militaire qui a parcouru les rues du village décorées de milliers de drapeaux américains et belges. Nous avons déposé une gerbe au monument dédié à la résistance à Fraineux. J'ai, personnellement, hébergé un des deux vétérans, avec son épouse. J'ai remercié ces anciens libérateurs, publiquement, en anglais, en ma qualité de membre de l'association "Villers-Animations".

A.M.- Vous parlez anglais ?

L.D.- Oui, car j'ai fait plusieurs séjours aux États-Unis (notamment en Pennsylvanie) et j'ai travaillé pour une firme américaine au Katanga et en Guinée.

A.M.- Voilà pourquoi vous parlez couramment anglais et aussi le swahili. Rien de tel pour apprendre une langue que de côtoyer les locuteurs autochtones.

L.D.- En évoquant mes séjours aux États-Unis, je me souviens d'un fait incroyable. J'avais un ami, M. Burette, aussi originaire de Villers, qui travaillait en Californie. Il a un jour décidé de déménager sur la côte est, à New York. Au cours de la traversée des États-Unis, il s'est arrêté dans une petite bourgade, en plein désert et, se promenant dans une brocante locale, son regard est attiré par un vieux livre, usé par les ans. Quelle ne fut pas sa stupeur de constater qu'il s'agissait d'un volume provenant des archives de Saint-Séverin dont la bibliothèque avait été détruite pendant la guerre. Conversant avec le vendeur, il lui apprit que ce livre avait été rapporté par son père à son retour de l'Europe, après la guerre. Ce livre était un souvenir d'un village belge dans lequel il était passé comme soldat américain. M. Burette a acheté ce livre pour 5 \$ et il me l'a confié lors de son retour à Villers. Moi, je l'ai remis au bourgmestre de l'époque, Joseph Nandrin. Ce livre se trouve aujourd'hui, sans doute, dans les archives communales.



A.M.- Cette anecdote vraiment étonnante valait la peine d'être rapportée.

A.M.- Monsieur Delrée, je tiens à vous remercier très chaleureusement pour l'accueil que vous m'avez accordé, pour le temps que vous avez accepté de consacrer à notre enquête, et par conséquent, à la préservation de souvenirs qui constituent un patrimoine historique à transmettre aux générations futures.



Environnement général

Le climat change... les arbres aussi

Ce 23 octobre dernier, à l'initiative de l'ASBL "Forêt.Nature", M. Antoine Kremer a donné une conférence remarquable à l'Université de Namur devant 350 personnes. Son intervention est résumée ci-dessous.

Antoine Kremer est directeur de recherches émérite à l'INRA (Institut national de recherches agronomiques) de Bordeaux. Il a porté ses recherches sur l'évolution des arbres à différentes échelles de temps, en réponse notamment aux changements environnementaux. Les forêts sont sollicitées pour répondre à des services et besoins de plus en plus nombreux. Leur stabilité est par ailleurs fragilisée par les prédictions des changements climatiques. Les forêts sont sensibles au changement climatique et, en même temps, il est demandé aux forêts de répondre au changement climatique.

A. Quels sont les impacts du changement climatique sur les forêts ?

1. *Le climat se déplace.* Deux réponses sont apportées par les arbres : soit rester sur place, c'est l'adaptation, soit migrer.
2. *L'effet sur la phénologie des espèces* (démarrage et arrêt de la végétation). La longueur de la période de végétation augmente.

Dans certaines régions, cette période augmente de 5 à 9 jours par degré, pour le hêtre de 2,7 jours par degré.

3. *L'effet sur la croissance.* La croissance en diamètre des arbres est plus importante en raison de l'allongement de la période de végétation et de l'augmentation de la concentration en CO₂ et des émissions d'azote. L'effet positif sur la croissance devrait se manifester jusqu'en 2050 pour ensuite être pénalisé par un déséquilibre.
4. *L'effet sur la reproduction des espèces par l'augmentation des fructifications.*
5. *L'impact en matière de dépérissement et de mortalité.* Ces phénomènes sont le résultat d'éléments climatiques extrêmes. Citons les canicules de 1976, 2003 et 2019. L'épicéa subit une attaque de scolytes de grande ampleur avec jusqu'à 3 générations par an de ces insectes, le douglas est atteint par des agents pathogènes tels la rouille suisse et le *Sirococcus conigenus*. Les feuillus tels les chênes et le hêtre trinquent également en raison de stress hydriques et nutritionnels, la chalarose élimine bon nombre de frênes...



B. Les leçons du passé

1. *Forêts et puits de carbone.* Les forêts constituent 53 % du carbone accumulé dans les écosystèmes terrestres, la plus grande proportion étant présente dans les sols.
2. *Forêts et source de carbone.* Les déforestations représentent 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre.

Nous vivons actuellement dans une ère interglaciaire dont la durée avoisine les 15 000 ans. Six degrés Celsius séparent les aires glaciaire et interglaciaire. Dans le passé, l'extinction d'espèces dès les premiers cycles glaciaires a été due au froid et non au réchauffement. Les migrations d'arbres post-glaciaires ont été très rapides. Des adaptations locales ont eu lieu après recolonisation. Il est dès lors particulièrement important de veiller à maintenir la diversité génétique. La diversité a été jadis appauvrie en Europe en raison des barrières montagneuses disposées Est-Ouest, contrairement à l'Amérique du Nord avec ses chaînes de montagnes s'étalant dans le sens Nord-Sud. En Europe, le liquidambar a par exemple été éradiqué à cause du refroidissement. La recolonisation post-glaciaire des chênes s'est déroulée rapidement avec une vitesse de migration de 400 m/an. L'adaptation locale s'est faite par la sélection naturelle, les provenances locales ayant un plus grand potentiel de survie que les provenances étrangères. La diversité reste la garantie de l'adaptation.

C. Évolution future

Les espèces d'arbres peuvent-elles suivre l'évolution du climat par le processus des *migrations* ? En fonction des prévisions climatiques, il faudrait que d'ici 100 ans, la migration des chênes par exemple s'effectue sur 100 à 500 km, ce qui est énorme. On constate effectivement que le changement climatique actuel est extrêmement rapide si bien que les chênes ne parviendront pas à suivre le climat par voie naturelle. Dès lors, il sera nécessaire "d'aider" à la migration des arbres.

En ce qui concerne l'*adaptation* des espèces d'arbres, la diversité est indispensable. La régénération naturelle des peuplements y contribue largement (voir notamment les techniques sylvicoles de type Pro Sylva, dont les formations aux gestionnaires en Wallonie

sont dispensées par l'ASBL "Forêt.Nature"). De même, aux fins de réaliser des plantations génétiquement diversifiées, il faut souligner le rôle du Comptoir à graines du département Nature et Forêt du S.P.W., chargé d'assurer les récoltes de graines dans les meilleurs peuplements à graines wallons.

Enfin, les phénomènes d'*hybridation* (ex. : cas des chênes pédonculé et sessile) permettent une meilleure adaptation.



En conclusion

Vu la vitesse du changement climatique, la capacité d'adaptation des espèces d'arbres ne sera pas assez rapide. L'intervention humaine sera nécessaire. Il faudra une migration assistée. Cela ne signifie pas la suppression des espèces locales, très résilientes. Tout en préservant les espèces et provenances locales, l'enrichissement par introduction d'espèces exotiques n'est pas à écarter et est même nécessaire.

Etienne GERARD

L'industrie de la viande

L'industrie de la viande est responsable de 90 % de la déforestation de l'Amazonie dont l'objectif est d'accroître la superficie du territoire destinée aux pâturages et fourrages. Elle ne fait que répondre à la demande des hommes ancrés dans leurs habitudes alimentaires et conditionnés par les lobbies agroalimentaires dramatiquement hyperpuissants et déterminés à défendre leurs intérêts financiers en dépit de la catastrophe imminente qui menace l'humanité.



New York

Le maire actuel de la mégalopole américaine, Bill de Blasio, a pris une décision concrète visant à réduire la consommation de viande et ainsi, à modifier les habitudes alimentaires de ses concitoyens. Il a décrété un jour sans viande dans les écoles publiques. Les Américains sont, en effet, de gros mangeurs de viande.

Tchernobyl

40 000 touristes, munis d'un compteur Geiger, ont visité l'ancien site nucléaire ukrainien au cours des six premiers mois de cette année. Le lieu de la plus grande tragédie nucléaire est devenu - officiellement - un site touristique. La visite de la ville fantôme Pripiat, où vivaient 50 000 habitants au moment de l'explosion d'un des réacteurs de la centrale le 26 avril 1986, attire de plus en plus de curieux encadrés par des guides officiels. Le clou de la visite est aussi le gigantesque sarcophage en béton armé destiné à confiner les radiations mortelles, bâti notamment grâce aux subsides européens.

La voiture électrique à charge bidirectionnelle

La société Renault développe un modèle de voiture électrique à charge bidirectionnelle. Sa batterie pourra normalement être chargée par le réseau électrique, mais elle pourra aussi renvoyer l'électricité non consommée vers le réseau. Cinq cents voitures de ce type seront livrées à l'île de Porto Santo, dans l'archipel portugais de Madère. Le propriétaire de la Zoé chargera sa batterie aux moments les plus opportuns à des bornes alimentées par des panneaux photovoltaïques et il pourra injecter les kW non utilisés sur le réseau général.

Le bus Wel

Deux lignes semblent connaître un certain succès, notamment celle de Marche-Liège qui concerne notre commune. Le pouvoir communal a d'ailleurs fait aménager un parking spécial à proximité de l'arrêt du bus, non loin du magasin Delhaize. Les autres lignes ne sont guère fréquentées (Hainaut). Mais une moyenne de 18 à 20 voyageurs empruntant la ligne Marche-Liège est-ce vraiment un succès ? Well, well !

La Chine

Le président chinois va inaugurer en grande pompe le nouvel aéroport de Beijing (Pékin), construit en forme d'étoile, il pourra accueillir... 75 millions de voyageurs. Eh oui !

L'eau en Wallonie

Selon la Fédération wallonne des entrepreneurs de voirie, 25 % de l'eau pompée dans le sous-sol wallon n'arrivent pas chez le consommateur. Les fuites provoquent des éboulements et effondrements de voiries.

Balade du 13/11 à Comblain-au-Pont



Les quelques membres du PPNa qui s'étaient courageusement présentés au lieu de rendez-vous le 27 octobre se sont félicités d'avoir postposé la balade à cause des conditions atmosphériques peu favorables. En effet, ce dimanche 3 novembre, un soleil radieux, un ciel méditerranéen, ont accueilli la quinzaine de marcheurs décidés à jouir des magnifiques paysages surplombant Comblain-au-Pont.

Comme au printemps passé, c'est notre ami Ernest Istas qui nous a guidés au départ de la place de Comblain vers Olne, les splendides panoramas sur la vallée de l'Ourthe et ses étonnantes roches blanches et noires. Il faut rappeler que notre sympathique guide est un ancien Comblinois et qu'il nous a fait bénéficier de son excellente connaissance des lieux en émaillant ses commentaires d'informations historiques et botaniques appréciées de tous. La balade fut couronnée, comme d'habitude, par un verre convivial dans un café local mettant le paysage de Comblain à l'honneur. Et c'est à la nuit tombante que le sympathique groupe reprit le chemin de Nandrin. ■